

* OBJETS :

- Retable et maître autel du chœur :

Bois sculpté et peint
Emplacement : chœur.
XVIIème siècle

- Tableau représentant Saint André apôtre :

Huile sur toile
Emplacement : mairie
XVIIème siècle

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Landes, M. le Maire d'ARGELOUSE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Landes.

MONT-de-MARSAN, le 17 DEC. 2007

Le Préfet

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
Jean-Paul CELET